



MAIRIE

1 place de la Mairie
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE
☎ 05.49.37.30.91

Courriel : contact@champagne-saint-hilaire.fr
Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt, le 31 août 2020, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Champagné-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

Date de convocation : le 26 août 2020

Présents : M. BOSSEBOEUF Gilles, Maire, M. DIDIER Jacky, Mme FRANCOIS DIT SORTON Nathalie, M. PIN Olivier, adjoints, M. ROUSSEL Hugo, Mmes FABIA Sylvie, BAZILLE Sylvie, SAUMUR Marina, M. BERGES Ludovic, Mmes ALEXIS Marie, SIRE Gladys, MM. LHOMMEAU Thomas, BONNIN Vincent.

Absents excusés : Mme MEMIN-NICOULLAUD Nadine, M. COISCAUD Vincent.

Absents non excusés :

Pouvoirs : M. COISCAUD Vincent à Mme FRANCOIS DIT SORTON Nathalie.

Secrétaire de séance : M. PIN Olivier

COMPTE RENDU SOMMAIRE

1. Approbation du compte-rendu du 25 août 2020

Le compte rendu est lu et approuvé à l'unanimité par les membres présents du conseil municipal.

2. Présentation de candidats à la reprise du restaurant

2.1 – Présentation du projet de Messieurs Vassili Cousew et Hugo Letard (absent) :

Vassili Cousew : « Je n'ai pas de diplôme de restauration mais suis un passionné de cuisine. Je faisais régulièrement des repas pour plus de 20 personnes. Je travaille avec deux personnes, Hugo et mon fils. Nous souhaitons travailler en campagne plutôt qu'en ville. Je souhaite travailler avec les producteurs locaux et travailler des produits frais, faire des marchés locaux et lancer une activité de traiteur. À terme, je souhaite gérer le développement de ce restaurant. J'ai travaillé sur Poitiers auprès des restaurants *Chez Michel* et *Mamma Mia*. Cependant nous restons en contrat et souhaitons développer notre propre établissement. Nous créerions une SAS et serions associés en tant que salariés dirigeants. J'habiterais sur place. Nous ferions de la cuisine locale à base de produits frais. Ouvert tous les midis et les soirs à déterminer, plutôt en fin de semaine. Nous souhaiterions développer du service aux entreprises et de la vente à emporter. Je connais des artistes et nous pourrions accueillir des groupes d'animation et créer des activités pour attirer certaines clientèles.

Nous avons les diplômes nécessaires pour toutes ces activités.

J'apporterai un projet dans les dix jours ».

2.2 – Présentation de Monsieur Olivier Benoist

« Cuisinier professionnel depuis 35 ans. J'ai eu deux affaires et travaille actuellement à côté de la Souterraine. Je réside sur Nérignac. La commune de Champagné-Saint-Hilaire me semble dynamique et je souhaite me rapprocher de mon domicile de l'Isle-Jourdain. Je souhaite avoir une clientèle plus large qu'actuellement : restauration de type « repas ouvrier » à développer de même que l'activité « pizzas ». Les horaires seraient assez proches de ceux en cours actuellement. Je suis habitué à faire de l'activité

traiteur (jusqu'à 200 personnes). Je fais de la cuisine traditionnelle. Je ferais différents types de menus adaptés aux différentes clientèles. Je m'entoure d'une personne en hiver et probablement deux ou trois pour la période estivale. Je ne pense pas garder le nom. Je n'ai pas d'accord avec l'actuel gérant. Je ferais une période de publicité avec une présentation par flyers et serais présent sur les réseaux sociaux. Ma société actuelle est une EIRL. Je suis toujours en activité. Mon bail précaire se termine le 27 novembre et je viendrais plus tôt pour la reprise du restaurant à Champagné-Saint-Hilaire. Je travaillerais avec des personnes locales mais il faut aussi rester cohérent avec le tarif des repas proposés. Je pense rester chez moi pour commencer l'activité et me rapprocherais par la suite (mais le logement de la commune ne me convient pas car j'ai besoin d'un jardin). J'ai tous les diplômes nécessaires. Je répondrais à la demande locale des associations et souhaite développer une activité complémentaire festive, avec des animations en conséquence ».

Suite à ces rencontres, le conseil municipal va débattre et prendra sa décision.

3. Budget

Afin de profiter des subventions de la Ligue de Football pour le remplacement des coffrets électriques du stade, du Département avec le FLASH ACTIV, et de la Communauté de Communes du Civrasiens en Poitou pour relancer l'économie, nous devrions pouvoir assumer dans notre budget les investissements concernés en faisant les modifications suivantes :

En dépenses :

- Sur l'opération 1078 « accessibilité petite salle », nous constatons un gain sur les travaux prévus de 12 000 euros ;
- Sur l'opération 1090 « isolation salles de classes - phase 2 », nous avons rajouté 6 188,64 euros pour corriger une erreur sur le 001, nous retirons donc cette dépense, le budget sera revu en 2021 ;
- Nous créons une opération aménagement divers 2020-2021 CCCP / COVID de 20 400 euros ;
- Nous créons une opération aménagements des espaces 2020 FLASH COVID de 22 000 euros.

En recettes :

- Sur l'opération 1092 « éclairage du stade », nous diminuons la subvention à 5 225,03 euros au lieu de 7 256,99 euros ;
- Nous créons une opération aménagement divers 2020-2021 CCCP / COVID et nous intégrons la subvention CCCP de 8 500 euros ;
- Nous créons une opération aménagement des espaces 2020 FLASH COVID et nous intégrons la subvention du département de 14 500 euros, et nous mettons un emprunt court terme de 3 243,32 euros (FCTVA / ligne de trésorerie).

Ce ne sont que des orientations, que nous modifierons en fonction des chiffrages, et nous voterons les modifications budgétaires en même temps que la demande de subvention FLASH ACTIV.

4. Divers :

- 4.1. Ligne de trésorerie : nous avons utilisé complètement la ligne de trésorerie (150 000 euros) jusqu'au 31 août 2020 (environ 4 mois).
- 4.2. Fours à chaux : il faudrait visiter les fours à chaux, route de Romagne, en amont de *La Baudonnière*. On en reparlera au prochain conseil.
- 4.3. Prochain conseil municipal : le 8 septembre 2020 à 20 h.

5. Tour de table

Marina Saumur pose la question sur la cohabitation de toutes les activités et notamment avec la pêche à la base de loisirs.

Thomas Lhommeau rappelle que la pêche fonctionne bien, que les pêcheurs paient alors que les autres ne paient pas. En complément à ces deux remarques, le Maire a constaté qu'il y avait beaucoup de monde cette année, et c'est bien pour notre commune. Il remercie les bénévoles pour l'activité pêche. Il fait remarquer que le budget au niveau de la pêche est équilibré à quelques euros près. Pour M. le Maire, la base de loisirs doit être un lieu où tous peuvent cohabiter, le prix des tickets de pêche correspondant à l'empoissonnement réalisé par la commune. Comme pour les autres utilisateurs de la base de loisirs, les pêcheurs ont accès aux autres infrastructures gratuitement. Il est nécessaire que pour l'année 2021 nous établissions un règlement pour que toutes les activités puissent se faire. La limite de pêche sur le grand étang devra être remise comme avant.

Ludovic Bergès

- Un devis a été demandé pour abattre un cyprès au cimetière (voir compte-rendu d'un précédent conseil municipal), des explications ont été demandées à Ludovic Bergès.

Réponse par Gilles Bosseboeuf, Maire : ce sujet devait être présenté lors d'un conseil municipal, lorsque nous aurions tous les éléments d'entrée, pour pouvoir prendre la décision. Madame Beurel, ayant sa tombe familiale près du cyprès (famille ancienne de Champagné-Saint-Hilaire qui habitait *La Combaudière*) nous a écrit (2^{ème} fois) en début d'année, elle nous demande d'abattre ce cyprès car il dégrade sa concession, sur son courrier elle précise qu'elle n'est pas la seule à penser cela. Elle habite maintenant vers Limoges et elle ne se déplace qu'avec ses enfants, très peu souvent, pour venir au cimetière. Le Maire l'a appelée, et ils ont convenu de se rencontrer lors de sa prochaine venue (au mois d'octobre peut-être). Un courrier a été fait avec la quatrième adjointe, Nadine MEMIN-NICOULLAUD. Le maire explique qu'il y a d'autres tombes tout près du cyprès et qu'il ne trouve pas anormal de s'inquiéter pour sa maison lorsqu'un arbre menace. Lors de sa venue nous convoquerons l'ensemble des propriétaires des concessions touchant le cyprès, peut-être inviterons-nous aussi les 3 personnes qui nous ont écrit pour qu'ils participent à la discussion. Actuellement, nous avons 2 devis, un écrit, l'autre verbal. Après cette rencontre, nous prendrons la décision concernant ce cyprès.

Olivier Pin explique que d'autres cyprès menaçant des tombes avaient déjà été abattus il y a déjà plusieurs années. Ce sujet fait débat sur les réseaux sociaux, le maire ne prendra pas part à un débat sur les réseaux sociaux, la deuxième adjointe, Nathalie FRANCOIS DIT SORTON, a fait une réponse en expliquant que nous étions à la disposition des personnes pour expliquer et discuter.

Monsieur le Maire explique aussi qu'il y a de la végétation, mais aussi des arbres (conifères...) plantés sur certaines tombes, cette végétation est gênante et risque de dégrader, au-delà de sa propre tombe - ce qui est l'affaire du propriétaire de la concession - les autres tombes qui sont à côté. Monsieur le Maire a demandé à la 4^{ème} adjointe en charge du cimetière de traiter le problème avec les propriétaires, et dans un premier temps de leur faire un courrier pour qu'ils agissent.

- Nous avons dit lors de notre campagne électorale que nous ferions des réunions publiques : quand en ferons-nous une ? Nous en parlerons lors de notre réunion sur le marché hebdomadaire, le thème semble approprié.

Ludovic et Marie demandent si la commission développement durable pourra se réunir bientôt.

Sylvie Bazille demande qu'un temps soit pris pour expliquer le budget communal aux nouveaux conseillers. Il sera présenté prochainement.

Hugo Roussel demande si on peut clarifier les heures d'ouverture des déchetteries. Ce sont les heures définies, l'exception était seulement pour les mois de juillet et août.

Nathalie François dit Sorton évoque le Téléthon, le premier vendredi de décembre. C'est une grosse machine à mettre en place qui pourrait être fortement perturbée par la période de pandémie. On pourrait faire quelque chose de beaucoup plus simple autour des illuminations et se contenter d'une urne commune.

Manon Goyer sera en stage à l'école avec Béatrice Vacher pendant le 1^{er} trimestre.

Olivier Pin présentera les demandes de devis pour les travaux de voirie 2021-2025.

La séance est levée à 21h35.

Ont été prises les délibérations suivantes :

néant

Signatures

NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURE	MOTIF EN CAS D'EMPECHEMENT OU REFUS DE SIGNER
BOSSEBOEUF	Gilles	Maire		
DIDIER	Jacky	1 ^{er} adjoint		
FRANCOIS-DIT-SORTON	Nathalie	2 ^{ème} adjointe		
PIN	Olivier	3 ^{ème} adjoint		
MEMIN-NICOULLAUD	Nadine	4 ^{ème} adjointe	absente	
COISCAUD	Vincent	conseiller	absent	
ROUSSEL	Hugo	conseiller		
FABA	Sylvie	conseillère		
BAZILLE	Sylvie	conseillère		
SAUMUR	Marina	conseillère		
BERGES	Ludovic	conseiller		
ALEXIS	Marie	conseillère		
SIRE	Gladys	conseillère		
LHOMMEAU	Thomas	conseiller		
BONNIN	Vincent	conseiller		